Image not found or type unknown

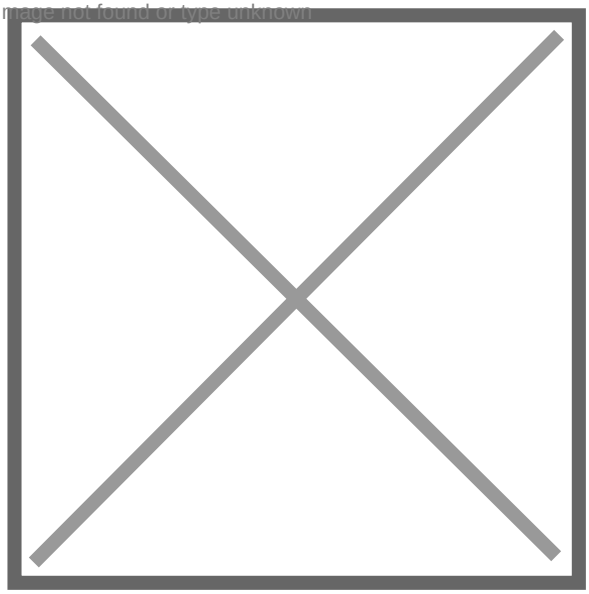

Titre de séjour commerçant - conditions renouvellement

Par **Insaner44**, le **24/08/2010** à **18:56**

Bonjour,

Excusez-moi de la longueur de ma question mais je stresse vraiment et je souhaite expliquer mon cas en détail pour avoir les meilleures réponses possibles. Merci à vous de bien vouloir consulter ma demande et de me répondre. Les avis d'avocats sont le bienvenue.

Voila ma situation:

Je suis Mauricien (Ile Maurice) et j'étais étudiant pendant 6 ans en France avec un titre de séjour étudiant. L'an dernier (2009), j'ai fait une demande de changement de statut pour devenir commerçant(site de vente en ligne). J'ai fourni tous les documents requises (incluant un budget et compte de résultat prévisionnel). Ma demande a été accepté et j'ai reçu un titre de séjour commerçant en février 2011 et expirant début février 2011.

Le problème c'est que j'ai eu des soucis avec la création de mon site web de e-commerce et que je n'ai toujours pas débuter les activités de ma société. Je pense que je vais démarrer les activités qu'en octobre et je ne pourrai donc pas atteindre les objectifs que j'avais prédit dans mon compte de résultat prévisionnel. Est-ce que vous pensez que le fait de prendre autant de retard et de ne pas atteindre les objectifs prévus vont poser un problème concernant le renouvellement de mon titre de séjour?

Dû au problème concernant mon site web, je suis aller en Angleterre pour recevoir l'aide de mon frère dans la création du site web. J'y suis depuis 3 mois et je me demande si cela pose un problème légalement d'être hors du territoire français pendant tout ce temps? Cela posera-t-il un problème lors de ma demande de renouvellement de mon titre de séjour commerçant?

Pendant combien de temps ai-je le droit d'être hors du territoire français alors que j'ai un titre de séjour commerçant?

Je suis en France depuis 7 ans, 6 en tant qu'étudiant et 1 en tant que commerçant. Pensez-vous qu'il vaut mieux pour moi de faire la demande d'une carte de résident 10 ans ou c'est une perte de temps car dans ma situation, ils me le refuseront presque certainement?

Merci d'avoir lu ma demande et de bien vouloir de donner vos avis.

Par **hadyah19**, le **22/09/2010** à **16:47**

moi aussi j'ai changé de statut d'étudiant au commerçant,
je peux t'aider
mon mail hadyah 19 @ yahoo . fr

Par **el karnichi**, le **26/11/2013** à **18:36**

j ecrit

Par **nadnadnadnadnad**, le **19/05/2015** à **11:57**

Bonjour,
Je suis dans le même cas maintenant et je voulais savoir ce que vous avez fais depuis ???
Merci
Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés